

BULLETIN D'INFORMATION

LES HOMMES POLITIQUES ET LES DÉPUTÉS ÉGYPTIENS REJETENT LE PLAN VISANT À « DÉPLACER LES PALESTINIENS »

Les députés et les politiciens en Égypte ont rejeté les déclarations faites par les ministres israéliens concernant le déplacement des Palestiniens de la bande de Gaza vers le Congo, la réoccupation du territoire et la construction de colonies là-bas.

Le Dr Mohamed Abu al-Ala, chef du Parti arabe nassériste, a exprimé son rejet des déclarations israéliennes, affirmant qu'elles exposent les plans malveillants de l'occupation et élargissent le champ du conflit dans la région. Il a souligné qu'il n'y a pas d'alternative à la libération de la terre palestinienne.

En accord avec lui, la députée Asmaa Al-Gamal, membre de la Commission des relations étrangères au Parlement, a rejeté le plan de déplacement des Palestiniens. Elle a souligné qu'Israël a adopté des déclarations extrémistes qui reflètent une attitude assoiffée de sang et d'expansion de la violence. Ces déclarations confirment au monde le plan diabolique du gouvernement d'occupation de déplacer les Palestiniens et de rejeter complètement la question palestinienne.

Le député Ahmed Abdel-Gawad, vice-président du Parti de l'avenir de la nation, a déclaré que la communauté internationale reste silencieuse face aux crimes odieux commis par l'occupation israélienne contre les frères palestiniens. Ces crimes ont entamé leur troisième mois, entraînant le martyre et la blessure de milliers de civils innocents. Il a expliqué que ces crimes ont provoqué un effondrement sans précédent des conditions humanitaires dans la bande de Gaza, en particulier avec la poursuite du ciblage des hôpitaux, qui ne sont plus en mesure de recevoir les blessés. Cela s'ajoute au déplacement continu de personnes vers le sud du secteur, à la poursuite de la politique de famine et de soif imposée par l'occupation à Gaza, représentant un génocide.

Le Dr Ayman Mahsoub, vice-président de la Commission des affaires arabes au Parlement, a déclaré que les actions de l'occupation israélienne constituent un mépris des valeurs et principes humains. Le déplacement forcé et le ciblage des civils sont des crimes de guerre qui justifient la punition des dirigeants israéliens impliqués, afin de préserver la paix et la stabilité mondiales.



QUE PEUT-ON ATTENDRE DE L'EUROPE EN 2024 EN CE QUI CONCERNE LE DOSSIER DES "MIGRATIONS ET DEMANDEURS D'ASILE" ? LE FLUX CONTINU DE MIGRANTS IRRÉGULIERS... ET L'ANTICIPATION DE L'APPROBATION DES PARLEMENTS EUROPÉENS POUR DE NOUVELLES POLITIQUES ET LOIS EN MATIÈRE D'IMMIGRATION

L'Europe s'attend à ce que la question des politiques migratoires et d'asile reste prépondérante en 2024. Ce dossier a occupé les cercles politiques et gouvernementaux de divers pays européens tout au long de l'année 2023. La poursuite de la priorité accordée au dossier migratoire coïncide avec le début des élections au Parlement européen à l'été 2024 et la montée du mouvement d'extrême droite dans la plupart des pays européens, qui s'oppose à l'immigration et à l'accueil des migrants.

En Allemagne, des désaccords ont émergé entre le gouvernement fédéral et les États, les municipalités et les autorités locales chargées de la crise des réfugiés. Des défis similaires ont été signalés dans d'autres pays de l'Union européenne, qui se sont plaints du fardeau de l'accueil des réfugiés.

Selon l'Agence européenne des frontières, 350 000 personnes sont entrées irrégulièrement en Europe en 2023, avec plus d'un million de demandeurs d'asile, contre un million en 2022. De plus, 4,2 millions d'Ukrainiens ont obtenu une protection temporaire en 2022, ainsi que 3,5 millions de migrants légaux dans les pays de l'UE.

Le directeur du Conseil européen pour les réfugiés estime que le nombre de demandeurs d'asile et de personnes demandant une protection européenne atteindra un million en 2024. En 2023, il y a eu consensus entre les pays de l'UE et le Parlement européen sur une réforme globale de la politique d'immigration et d'asile. Cependant, avant que ce consensus politique ne soit appliqué, il doit être officiellement approuvé par les pays de l'UE et le Parlement européen, un processus qui devrait être finalisé au premier semestre de 2024 après avoir clarifié les détails techniques.

L'UE a convenu d'alléger les charges pesant sur les pays formant les frontières externes de l'Union européenne, tels que l'Italie et la Grèce, grâce à un mécanisme de solidarité obligatoire entre les États membres. Ceux qui refusent de participer sont tenus de fournir une compensation financière ou des contributions alternatives pour alléger le fardeau pesant sur les pays frontaliers.

Certains défenseurs des droits de l'homme soutiennent que l'accord européen videra le droit d'asile de sa substance, car on s'attend à une augmentation des opérations de refoulement et de renvoi depuis les frontières. D'autres appellent à la patience dans la mise en œuvre des accords conclus en 2023 et à l'évaluation de leur réussite dans la maîtrise de la crise migratoire.

Les défenseurs des droits de l'homme demandent également une réévaluation des accords conclus en 2023, tels que l'accord avec la Tunisie et la faisabilité de la construction de colonies aux frontières pour accueillir des migrants irréguliers ou les expulser vers des pays tiers, exprimant leur scepticisme quant à leur mise en œuvre.



L'ALLEMAGNE A ENREGISTRÉ 351 900 DEMANDES D'ASILE EN 2023, LES SYRIENS ÉTANT LES DEMANDEURS LES PLUS NOMBREUX



Le gouvernement allemand a annoncé une augmentation du nombre de demandes d'asile en 2023 par rapport à 2022, mettant ainsi la pression sur le gouvernement pour qu'il tienne ses promesses de freiner la migration illégale. L'Office fédéral des migrations et des réfugiés en Allemagne a enregistré 351 915 demandes d'asile en Allemagne en 2023, soit une augmentation de 51 % par rapport à 2022.

Le gouvernement de coalition de centre-gauche en Allemagne a maintenu une position ferme sur la migration, même si sa popularité baisse dans les sondages d'opinion derrière les partis de droite. Les nationalités les plus fréquemment demandées étaient la Syrie (104 651), suivie de la Turquie (62 624), de l'Afghanistan (53 582), de l'Irak (12 360), de l'Iran (10 206), de la Géorgie (9 399) et de la Russie (9 028).

L'office a indiqué que le statut de protection a été accordé dans 52 % des cas pour lesquels des décisions ont été prises.

Le président mexicain appelle les États-Unis à octroyer 10 millions de visas de travail pour aider à mettre fin à la migration illégale



Le président mexicain, Andrés Manuel López Obrador, a exposé des conditions pour aider les États-Unis à mettre fin à la migration illégale. Le président mexicain a appelé à la fourniture de 10 millions de visas de travail pour les personnes d'origine espagnole travaillant au Mexique pendant une durée de 10 ans. De plus, il a proposé de fournir 20 millions de dollars pour soutenir les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, de lever le blocus sur Cuba et de mettre fin aux sanctions contre le Venezuela. Obrador a déclaré lors de déclarations à la presse que résoudre le problème de la migration consiste à traiter ses causes profondes, ce qui implique d'aider les pays appauvris. Le côté américain a considéré les demandes du président mexicain comme « très ambitieuses », un responsable de l'administration Biden affirmant que les demandes d'Obrador nécessitent l'approbation du Congrès. Pendant ce temps, les États-Unis exhortent le Mexique à sécuriser ses frontières avec le Guatemala pour freiner la migration illégale alors que le nombre de migrants continue d'augmenter. À la veille de Noël, une caravane de 6 000 migrants venant d'Amérique centrale, de Cuba et du Venezuela se dirigeait vers les États-Unis.

UNE ENQUÊTE JOURNALISTIQUE RÉVÈLE LA SIGNATURE PAR L'ALLEMAGNE D'UN ACCORD SECRET POUR L'EXPULSION DES IRAKIENS

Le gouvernement allemand a conclu un accord secret avec le gouvernement irakien pour la déportation de milliers d'Irakiens. Cela intervient alors que le gouvernement annonce son rejet des demandes d'asile irakiennes et déclare la nécessité que 26 000 Irakiens quittent le pays en 2023, alors que seuls 77 individus ont été expulsés en 2022.

Le rapport révèle que les Irakiens font face au taux le plus élevé de rejets de demandes d'asile, nécessitant leur expulsion. Un plan détaillé pour la déportation planifiée des Irakiens d'Allemagne est présenté.

Le rapport de journalisme d'investigation révèle que des responsables de l'Allemagne et de l'Irak se sont rencontrés début 2023, élaborant une déclaration d'intentions mettant en lumière des plans de collaboration renforcée sur des questions mutuellement significatives, en particulier dans le domaine de l'immigration légale et illégale.

L'accord secret signé par les deux parties indique que « la migration légale est bénéfique pour les deux sociétés et renforce les relations entre les deux pays », mais dans le cadre de parcours surveillés, y compris des permis de travail.

Le document précise les objectifs de la collaboration, mettant l'accent sur la promotion de programmes de retour volontaire pour les personnes ne disposant pas de permis de séjour en Allemagne, avec la nécessité de réadmettre les Irakiens qui ne remplissent pas ou ne remplissent plus les conditions requises pour l'entrée, la présence ou la résidence.

Le rapport met en garde contre les dangers du retour des Irakiens, en particulier les Yazidis confrontés à une persécution sévère. Il souligne que de nombreux migrants attendent derrière des clôtures de barbelés au camp de Rudninkai en Lituanie, espérant être rapatriés à Bagdad.

L'enquête confirme que la plupart des demandeurs d'asile irakiens n'ont pas réussi à répondre aux normes de vérification de l'identité du gouvernement, cherchant à prolonger leur séjour en Allemagne et à se protéger. L'accord germano-irakien insiste sur la nécessité d'échanges de documents entre les deux pays, posant un risque potentiel pour certaines personnes.

Le ministère allemand de l'Intérieur indique que 77 migrants irakiens ont été expulsés en 2022, contre 164 d'ici octobre 2023, avec 28 supplémentaires la dernière semaine.



UN RAPPORT FRANÇAIS ACCUSE LA GRANDE-BRETAGNE DE NE PAS COOPÉRER SUR LE DOSSIER DE LA MIGRATION

Un nouveau rapport français de la Cour des comptes françaises accuse la Grande-Bretagne d'une coordination insuffisante dans les efforts visant à réduire le nombre de migrants traversant la Manche en petits bateaux.

Le rapport indique qu'une unité de renseignement conjointe a été créée en 2020 pour lutter contre le trafic d'êtres humains et réduire le nombre de personnes risquant leur vie pour traverser illégalement la Manche. En 2022, l'unité a contribué au démantèlement de sept réseaux impliqués dans la migration illégale.

La Cour des comptes a constaté que les Britanniques n'ont pas fourni d'informations exploitables sur les départs de petits bateaux, offrant uniquement des informations de niveau un très générales et non vérifiées.

Le rapport souligne que les informations sur les conditions, les nationalités et les occupants des bateaux semblent très incohérentes, déséquilibrant la relation en termes d'échange d'informations et de renseignements entre la France et le Royaume-Uni.

Le ministère britannique de la Défense a estimé une augmentation de 58 % des traversées de la Manche par bateau entre 2021 et 2022. La même année, plus de 45 000 migrants ont atteint les côtes britanniques. Le rapport affirme qu'environ 56 % des tentatives de traversée ont été empêchées la même année, sans changement par rapport à l'année précédente.

Cette semaine, le gouvernement britannique a annoncé une réduction de plus d'un tiers du nombre de migrants traversant en 2023, totalisant un peu moins de 26 000, remerciant le « partenariat avec la France » pour son rôle dans cette baisse.

La France a reçu 222 millions d'euros du Royaume-Uni entre 2018 et 2022 dans le cadre d'un accord bilatéral. En mars, le Premier ministre britannique Rishi Sunak a signé un montant supplémentaire de 541 millions d'euros pour la période 2023-2026.

Le rapport de la Cour des comptes a également évalué divers autres problèmes liés aux politiques d'immigration illégale, notant la complexité de la mise en œuvre des ordres de départ. La France, malgré le plus grand nombre de reconduites à la frontière de l'Union européenne, n'a vu que 10 % des individus réellement partir sur plus de 150 000 décisions prises en 2022. En comparaison, la Grande-Bretagne a expulsé 3 500 personnes, et l'Allemagne en a expulsé 13 000 en 2022. Le rapport attribue la faible exécution des ordres d'expulsion aux difficultés à prouver l'identité des individus, à la réticence de leurs pays d'origine à délivrer des permis d'entrée, et aux refus des compagnies aériennes et des pilotes de les transporter par avion.



L'AGENCE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ENQUÊTE SUR LA VENTE DE TERRAINS SUJETS AUX INONDATIONS À DES MIGRANTS



L'Agence de protection de l'environnement des États-Unis enquête sur 11 crimes environnementaux présumés dans la communauté de "Colony Ridge" au nord-est de Houston. "Colony Ridge" est la plus grande colonie d'immigrants sans papiers en Amérique depuis 12 ans, avec plus de 50 000 immigrants sans papiers y résidant. Le Bureau de protection financière des consommateurs et le Département de la Justice des États-Unis enquêtent sur 11 cas de fraude liés à un stratagème impliquant la vente de vastes terrains sujets aux inondations. Ce stratagème implique une fixation illégale des taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires, l'imposition de taux d'intérêt élevés, la garantie de prêts hypothécaires sur des terrains souterrains sujets aux inondations, et leur transfert présumé à de nouvelles victimes immigrées.

La ville de Quincy aux États-Unis explore la légalité de "l'accueil ou du rejet" des bus transportant des immigrants sans papiers

L'État de l'Illinois, en particulier la ville de Quincy, a tenu une réunion du conseil municipal pour discuter de l'arrivée d'un bus transportant des immigrants sans papiers en raison des préoccupations concernant la transformation des "autobus de migrants" en provenance de l'État du Texas vers la ville. Le Texas transporte des immigrants en bus vers les grandes villes, notamment Chicago, qui est un refuge pour les immigrants depuis plus de 40 ans. Cependant, il a récemment dépassé sa capacité, conduisant les autorités à infliger des amendes aux compagnies de bus effectuant des livraisons non planifiées de migrants vers des centres d'accueil pour les immigrants. Cela a accru les préoccupations de l'État de l'Illinois quant à être considéré comme une alternative à Chicago.

Malgré l'absence d'arrivée d'un "autobus de migrants" à Quincy, le conseil municipal a décidé d'explorer la réponse à la question de "que fera Quincy si un bus transportant 30 immigrants arrive soudainement à Washington Park". Le maire de la ville a annoncé son refus d'accueillir les immigrants, tandis que la police a souligné la nécessité de les expulser sans faire l'objet d'enquêtes gouvernementales ou de poursuites judiciaires. Certains membres du conseil local ont estimé qu'une interdiction complète des bus non planifiés pose des questions juridiques en matière de commerce et de déplacement entre États, exposant le conseil à des contestations juridiques. D'autres ont exhorté les œuvres de bienfaisance locales à être prêtes à recevoir des bus, en particulier en hiver, pour éviter des crises humanitaires.



MINISTRE DE L'ÉMIGRATION : LA PRÉSENCE DE 4 MINISTRES DES ÉGYPTIENS À L'ÉTRANGER CONFIRME LA VOLONTÉ DE LA DIRECTION POLITIQUE DE LES INTÉGRER DANS LA PRISE DE DÉCISION

La ministre de l'Émigration, Sahar Gendy, a rencontré les attachés militaires qui serviront en tant que chefs et adjoints des bureaux de la défense à l'étranger. La ministre a exprimé sa confiance que les attachés militaires égyptiens, connus pour représenter efficacement l'Égypte, contribueront à la protection de la sécurité nationale et à la maximisation des intérêts égyptiens à l'étranger, en particulier en veillant aux intérêts des Égyptiens à l'étranger.

La ministre a souligné l'ancienneté de l'école diplomatique égyptienne, remontant de l'Égypte antique à la période actuelle, maintenant des relations exceptionnelles avec divers pays tout en respectant la souveraineté de chaque État. Elle a noté qu'il y a actuellement 4 ministres d'origine égyptienne dans le gouvernement actuel, mettant en évidence l'engagement de la direction politique à les intégrer dans le processus décisionnel. La ministre a souligné l'importance d'une base de données mise à jour pour bénéficier de l'expertise des Égyptiens dans le monde entier.

Elle a ajouté que l'Égypte compte des élites distinguées dans divers domaines et une main-d'œuvre excellente, s'efforçant toujours d'ouvrir de nouveaux marchés pour les Égyptiens afin d'encourager une migration sûre. La ministre a évoqué la possibilité de reproduire l'expérience égypto-allemande avec l'Italie, l'Arabie saoudite, l'Australie, la Finlande et d'autres pays, en fonction de leur intérêt après avoir appris du modèle allemand.

La ministre a souligné les contributions significatives des Égyptiens à l'étranger au développement de nombreux pays. Elle a insisté sur son engagement personnel envers ses compatriotes à l'étranger à travers des visites internationales, des réunions communautaires et diverses initiatives.



LA TUNISIE ARRÊTE UN RÉSEAU CRIMINEL IMPLIQUÉ DANS LE TRAFIC ILLICITE D'AFRICAINS VERS L'EUROPE

Les forces de sécurité tunisiennes ont contrecarré des opérations de trafic d'immigrants illégaux depuis ses côtes, entraînant l'arrestation de 60 suspects. Ils font face à des accusations de "trafic de migrants et de transport terrestre en voitures particulières depuis les frontières algériennes et libyennes jusqu'à la ville de Sfax, en préparation de leur trafic vers l'Italie - un voyage qui ne prend pas plus d'une heure et demie".

Pendant ce temps, la Garde nationale à Sfax a annoncé l'arrestation d'un réseau criminel international spécialisé dans le trafic d'êtres humains, facilitant l'entrée et la sortie d'Africains originaires de pays d'Afrique subsaharienne vers la Tunisie, avec l'intention de les faire passer illégalement en Europe.

Les forces de sécurité ont signalé que des mandats d'arrêt ont été émis contre quatre membres du réseau criminel, qui ont été suspendus et renvoyés devant le tribunal.

Le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux a déposé une nouvelle plainte, citant des "certificats répétés sur des opérations massives d'expulsion vers la frontière algérienne dans des conditions météorologiques difficiles, ainsi que des expulsions vers la frontière libyenne se terminant dans des centres de détention gérés par des formations libyennes armées".

Une déclaration d'environ 20 organisations non gouvernementales tunisiennes a appelé les entités internationales et le gouvernement tunisien à cesser d'adopter une "approche sécuritaire répressive" lors du traitement des dossiers de migration irrégulière "sous la pression des responsables européens" pratiquant une politique d'extorsion en conditionnant le financement nécessaire par la Tunisie au resserrement du contrôle sécuritaire sur les migrants africains.

Ces organisations ont exhorté les autorités tunisiennes et les pays européens à mettre fin au phénomène "d'expulsion des migrants tunisiens, africains et arabes d'Europe". Elles ont également appelé à un changement dans l'approche de la situation des réfugiés, demandeurs d'asile, migrants et apatrides en Tunisie et dans les pays du sud de la mer Méditerranée.

Il est à noter que les autorités libyennes et tunisiennes estiment qu'environ 150 000 migrants irréguliers se sont déplacés depuis le port libyen de Zuwara et les côtes de Sfax, en Tunisie, en 2023.



LA GARDE FRONTALIÈRE MAROCAINE A ARRÊTÉ UN INDIVIDU QUI TENTAIT D'ÉCHAPPER À UNE PEINE DE PRISON DE 14 ANS



La Garde nationale marocaine a réussi à appréhender un individu qui cherchait à échapper à l'exécution d'une peine de prison de 14 ans. Cette personne fait face à des condamnations liées à des accusations qui ont été prouvées contre lui, notamment la formation d'un gang criminel impliqué dans le franchissement des frontières maritimes, le trafic de drogue et la contrebande. Les forces de la Garde nationale l'ont remis aux autorités compétentes pour l'exécution des jugements prononcés contre lui.

Le gouvernement libyen réexamine les lois sur la "migration illégale"

Le ministère libyen de la Migration a organisé un forum sur les "Questions de migration irrégulière" dans le but de réviser les lois libyennes liées à la migration illégale. Fathi Al-Tebawi, le ministre d'État aux Affaires de la migration au sein du gouvernement de la stabilité, a déclaré : "Un comité a été formé pour examiner les lois libyennes liées à la migration, en harmonie avec la situation actuelle et les lois internationales, tout en tenant compte des droits de l'homme." Le ministre a souligné que la modification de ces lois fait suite aux efforts des forces armées libyennes dans la lutte contre la migration illégale, la criminalité organisée et le trafic d'êtres humains.



NAILA GABR : 9 MILLIONS D'ÉTRANGERS VIVANT EN EGYPTE

Naila Gabr, la responsable du Comité national de coordination de la lutte contre la migration illégale et la prévention de cette dernière, a déclaré que le gouvernement commence le processus de recensement des chiffres des invités étrangers en Égypte et étudie les coûts économiques anticipés, d'autant plus que l'Égypte a une histoire d'accueil et de réception de personnes étrangères.

Gabr a souligné que le nombre d'invités étrangers en Égypte a atteint 9 millions de personnes, dont 400 000 réfugiés enregistrés auprès du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, bénéficiant ainsi d'une protection légale en tant que réfugiés. Le reste a soit des permis de résidence valides, soit invalides.

Elle a mentionné que le nombre de Soudanais venus en Égypte après les événements au Soudan se situe entre 400 000 et 500 000 personnes, et ces chiffres pourraient augmenter en raison des défis économiques et politiques de l'Égypte. Le gouvernement travaille à compiler des données sur ces chiffres et à évaluer le coût économique de leur présence, en tenant compte notamment de la pression sur les services. Le ministère de l'Intérieur réalise un recensement de ces chiffres, et une annonce sera faite ultérieurement.



MIGRATION : PLUS DE 300 000 BÉNÉFICIAIRES DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION VISANT À RÉDUIRE LA MIGRATION CLANDESTINE

La ministère de la Migration a annoncé la mise en œuvre de plusieurs campagnes de sensibilisation pour faire face à la migration illégale dans 72 villages répartis dans 14 gouvernorats, considérés comme les plus grands exportateurs de migration illégale. Ces campagnes visent à sensibiliser aux risques de la migration illégale et à réduire son incidence.

Cela s'inscrit dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies et de la vision égyptienne à l'horizon 2030, qui vise à garantir une vie décente pour les citoyens égyptiens et à préserver leur vie. La ministre de la Migration, Sahar Jundi, a effectué des visites sur le terrain dans sept des gouvernorats les plus touchés par la migration illégale, notamment Menoufia, Sharqia, Luxor, Aswan, Kafr El-Sheikh, Gharbia, et Alexandrie. Des séances de sensibilisation ont été menées pour éduquer sur les risques de la migration illégale et présenter des alternatives positives et sûres pour les jeunes et les familles. Un total de 122 cours de formation ont atteint 3 196 bénéficiaires.

Des programmes de sensibilisation et de formation d'éducateurs sur les risques de la migration illégale ont été mis en œuvre, avec 29 cours de formation dans 8 gouvernorats atteignant 1 326 bénéficiaires. Des campagnes de porte à porte ont été lancées pour éduquer les familles des villages ciblés sur les risques de la migration illégale, avec 24 campagnes dans 8 gouvernorats, 32 villages, et 40 centres, réalisant 165 986 visites à domicile atteignant 295 160 bénéficiaires.

Dans le cadre de la formation des jeunes pour les opportunités d'emploi, le Centre égypto-allemand a dispensé une formation à 28 754 personnes, dont 225 bénéficiaires ayant obtenu des opportunités d'emploi, totalisant 29 822 services fournis par le centre.

L'ambassadrice Sahar Gendi a souligné les efforts significatifs déployés par le gouvernement égyptien pour lutter contre la migration illégale et fournir des alternatives positives. La coordination entre divers ministères et institutions de l'État, ainsi que la collaboration avec des partenaires locaux et internationaux, joue un rôle crucial dans la réhabilitation et la formation des jeunes dans les gouvernorats les plus touchés par la migration illégale. L'accent est mis sur la satisfaction des besoins des marchés du travail européens et locaux tout en assurant une vie décente aux citoyens. Le ministère de la Migration travaille de manière systématique conformément à la vision de l'État pour former et qualifier la main-d'œuvre, en fournissant des alternatives sûres pour les jeunes égyptiens en fonction des besoins et des normes des marchés du travail étrangers, en particulier en Allemagne.



18 MIGRANTS ILLÉGAUX ONT ÉTÉ EMPRISONNÉS EN TUNISIE POUR SÉJOUR ILLÉGAL



Le Parquet en Tunisie a décidé d'incarcérer 18 migrants illégaux originaires de pays d'Afrique subsaharienne pour séjour illégal dans le pays. Cela s'inscrit dans une tentative d'endiguer l'afflux de migrants et de réduire le phénomène de la migration irrégulière. La police tunisienne mène des opérations de sécurité pour traquer les migrants illégaux de nationalités africaines dispersés dans les grandes villes, en attente de traverser illégalement vers l'Europe. Ils ciblent également les organisateurs d'opérations de migration et les intermédiaires.

La Libye annonce l'expulsion de 113 migrants irréguliers



L'Agence de Lutte contre l'Immigration Illégale en Libye a annoncé l'expulsion de 113 migrants irréguliers, dont 62 Soudanais, 47 migrants du Tchad et 4 Égyptiens. L'agence a confirmé le transfert des migrants du centre d'expulsion de Qanfouda au Centre d'Accueil de Kufra, dans le cadre des campagnes quotidiennes visant à maintenir la sécurité nationale libyenne. Dans un contexte connexe, l'agence a signalé qu'à Derna, en Libye, 21 migrants du Bangladesh ont été appréhendés et remis aux autorités compétentes en vue de leur expulsion.